

Sézanne SUD-OUEST MARNAIS

L'ACTUALITÉ DE MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

mag

3 ans au service du territoire

NUMÉRO SPÉCIAL

■ Dynamiser,
développer, partager
notre territoire

■ Bien vivre
en ruralité

■ Anticiper
et accompagner
le changement

■ Une gouvernance
partagée, participative
et transparente

■ Une collectivité jeune
mais responsable



CCSSOM.FR



Cyril LAURENT

Président de la CCSSOM

Conseiller départemental de la Marne

Mesdames, Messieurs

La CCSSOM – Communauté de Communes de Sézanne Sud -Ouest Marnais - est née en 2017 de la fusion de trois anciennes intercommunalités (Communauté de communes du Pays d'Anglure, des Coteaux Sézannais et des Portes de Champagne), dans un cadre légal contraint qui obligeait les collectivités de moins de 15 000 habitants à se regrouper.

Cette création a donné l'une des plus grosses communautés de communes rurales du département,

construite en quelques mois sur des bases très hétérogènes, chaque territoire ayant ses compétences, ses services, ses tarifs et bien sûr, sa fiscalité.

Les 1^{ères} années ont été naturellement employées à mettre cette nouvelle entité en « ordre de marche » pour assurer la continuité de tous les services. Cela n'a pas été aisé car si des communes ont assurément été gagnantes, d'autres ont pu avoir l'impression d'y perdre.

Puis en 2020, est venu le temps de la consolidation, de la structuration et le grand chantier - nécessaire mais ô combien délicat - de l'harmonisation.

Elu président en 2020 avec une équipe renouvelée, nous nous sommes fixés de maintenir une dynamique pour notre territoire, et nous nous y tenons malgré les crises qui se sont succédées. Comme vous dans vos foyers, la CCSSOM doit faire faire à des événements extérieurs qui contraignent considérablement ses marges de manœuvre financières.

La CCSSOM intervient dans votre quotidien

Notre intercommunalité, souvent méconnue voire peu appréciée à sa juste valeur malgré les enjeux qu'elle porte, intervient – le savez-vous ? - dans votre quotidien à tous les niveaux ou presque : **scolaire, périscolaire, centres de loisirs, piscines, médiathèques, eau, assainissement, voirie, collecte des déchets, défense extérieure contre l'incendie...**

Avec d'autres structures publiques qu'elle subventionne, la CCSSOM élargit encore son champ d'intervention.

Ainsi par exemple avec le **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)** que j'ai le plaisir de présider, ce sont les domaines de la petite enfance, de l'aide sociale, du maintien à domicile, de la parentalité, de l'aide alimentaire qui sont couverts.

Avec l'**Office de Tourisme intercommunal de Sézanne et sa région**, la CCSSOM assure la promotion du territoire.

La CCSSOM mène également des actions via le **PETR du Pays de Brie et Champagne** auquel elle adhère et dont je souhaite louer l'action menée au travers de plusieurs dispositifs qui nous touchent de près : le développement rural et l'accompagnement de projets sur le territoire (LEADER), l'amélioration de l'habitat (OPAH et maison de l'habitat) ou encore l'accès au numérique (mise en place d'une conseillère numérique) pour ne citer que les principaux.

Le PETR est une structure essentielle à mon sens, qui permet de travailler à une plus grande échelle, en étroite collaboration et en bonne intelligence avec nos voisins de la Brie Champenoise et du Sud-Marnais.

Après trois années écoulées pour cette nouvelle équipe intercommunale, nous avons souhaité vous rendre compte des actions entreprises et vous présenter les projets qui restent à mener.

5 axes qui nous guident dans notre action au quotidien

Vous ne trouverez pas ici un catalogue par compétence mais une présentation autour de 5 axes. Ils révèlent et mettent en perspective la diversité de nos projets qui s'inscrivent dans une **réelle ambition territoriale** et ceci dans la continuité de ce que nos prédécesseurs ont impulsé mais toujours dans un esprit constructif, d'amélioration continue.

Je reste convaincu que la CCSSOM n'a pas à rougir des choix politiques qu'elle a été amenée à faire ces dernières années dans un contexte difficile. Beaucoup de choses ont été faites mais nous savons aussi qu'il reste encore beaucoup à faire.

Conscients de cela, nous nous dotons de tous les outils nécessaires pour avancer sereinement et guider notre action : perspectives budgétaires, contrôle de gestion, évaluation des politiques publiques...

Je suis de ceux qui pensent qu'il est important de se poser, pour mesurer l'efficacité des options prises et pour pouvoir apporter, le cas échéant, les ajustements nécessaires.

Notre objectif au sein de cette équipe intercommunale est et restera de toujours mieux vous servir.

Depuis 2020, j'ai été particulièrement attentif à ce que toutes nos structures

favorisent les débats et les échanges pour permettre la définition des choix stratégiques contribuant à satisfaire l'intérêt général élargi.

A titre plus personnel, je crois plus que jamais en l'avenir de l'intercommunalité au service des communes.

Traduction d'une vision collective de ses 62 communes membres, chacun apporte sa pierre à cet édifice qui permet de peser auprès de nos partenaires institutionnels.

A titre d'exemple, je crois pouvoir dire que notre collectivité est d'ailleurs de plus en plus identifiée au sein du Département.

Mais les élus ne sont pas les seuls acteurs de la réussite locale.

Associations, acteurs économiques ou encore forces vives doivent être parties prenantes dans ce processus. C'est la conjonction de toutes les actions menées du plus près du terrain (associatif, communal...) voire à une échelle supra communautaire (PETR et au-delà) qui contribuera au maintien de la qualité de vie, au développement et à l'attractivité de notre territoire.

Nous ne devons pas hésiter à partager, à échanger, à entreprendre, à promouvoir... tout simplement à nous rassembler.

Nous pouvons être fiers de notre « communauté de vie » à laquelle nous sommes toutes et tous très attachés et qui fait ce que nous sommes. ».

*C'est collectivement que nous parviendrons à parvenir
à "bien vivre dans notre ruralité" !*

Bien à vous,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more defined signature.

Cyril LAURENT

En gestion directe ou déléguée



Les élus



Cyril Laurent
Président

Maire de Les Essarts-le-Vicomte



Sacha Hewak
1^{er} vice-président
Maire de Sézanne
chargé de la promotion et du développement touristique



Frédéric Espinasse
2^e vice-président
Maire d'Anglure
chargé de la voirie, de l'urbanisme et de la commande publique



Jean-Luc Battonnet
3^e vice-président
Adjoint au Maire d'Esternay
chargé des affaires scolaires et périscolaires



Frédéric Orcin
4^e vice-président
Maire de La Celle-sous-Chantemerle
chargé du développement économique, de l'aménagement numérique et de la mobilité



Nicolas Coutenceau
5^e vice-président
Maire de Broussy-le-Petit
chargé des finances, de la politique de l'eau et de la GEMAPI



Dany Carton
6^e vice-présidente
Maire de Saint-Rémy-sous-Broyes
chargée de la communication, de l'action sociale et de la solidarité



Noël Fessard
7^e vice-président
Maire de Esclavolles-Lurey
chargé du patrimoine communautaire, du foncier et des travaux



Thierry Dupont
8^e vice-président
Maire de Linthelles
chargé du développement durable, de la collecte et du traitement des déchets ménagers



Bruno Martin
9^e vice-président
Maire de Saint-Just-Sauvage
chargé des équipements culturels, sportifs et de la mutualisation



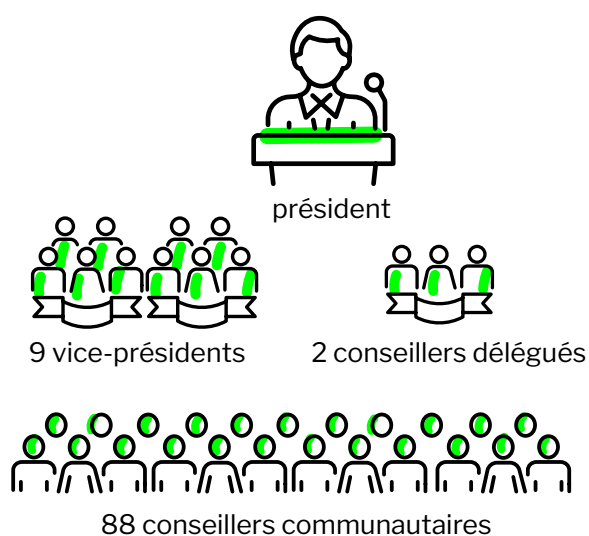
Annie Coulon
Conseillère départementale
conseillère déléguée
à la défense extérieure contre l'incendie (DECI) et aux pompiers intercommunaux



Daniel Gomes De Pinho
Maire de Bethon
conseiller délégué
à l'assainissement collectif et non collectif

Une gouvernance partagée, participative et transparente

De par sa taille et l'étendue de ses compétences, la CCSSOM est une collectivité XXL qui demande un fonctionnement exigeant.



Les instances décisionnelles

Les 88 conseillers communautaires sont issus des conseils municipaux. Ils sont élus au suffrage universel en même temps que les conseillers municipaux. Les conseillers communautaires ont élu en juillet 2020, un président, 10 vice-présidents et 3 conseillers délégués. En 2023, ils ont été réduits à 9 vice-présidents et 2 conseillers délégués après un resserrement des délégations. Ces élus ont fait le choix collégialement de ne pas percevoir 100 % mais 80 % des indemnités auxquelles ils ont droit pour l'exercice de leur mandat.

le parcours d'un dossier



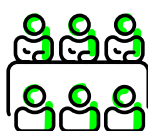
1 Etude et analyse
en **Commission**

2 Examen en **Bureau**



3 Vote en **Conseil
communautaire**

Les séances du conseil sont publiques
et les votes de chacun des élus
sont affichés en séance.



Un dossier commence son étude dans l'une des 9 commissions

commission	1	Finances
commission	2	Scolaire, périscolaire
commission	3	Eau, Assainissement, GeMAPI*
commission	4	Administration et moyens généraux
commission	5	Développement durable, Déchets ménagers
commission	6	Affaires sociales et solidarités
commission	7	Développement économique, touristique et attractivité du territoire
commission	8	Infrastructures, bâtiments et défense-incendie
commission	9	Culture et sport

*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

L'étude des dossiers

Tous les dossiers sont présentés par le président ou le vice-président concerné, après avoir été travaillés avec les services et présentés aux différentes instances.



Une attention particulière est apportée aux dossiers, ils favorisent le débat et la prise de position.

Dans les Commissions, la CCSSOM a fait le choix (et ce n'est pas le cas partout) d'**accueillir les membres des conseils municipaux non membres** s'ils manifestent l'envie de travailler sur telles ou telles thématiques.

Ensuite, les sujets sont abordés en **Bureau** qui se réunit environ toutes les 6 semaines et autant que de besoin. Cette instance a son propre pouvoir décisionnel et examine tous les grands dossiers et toutes les questions stratégiques.

Enfin, quand les dossiers sont prêts ils sont présentés en **Conseil communautaire** par le président ou le vice-président en charge, pour le vote ultime. Les séances sont publiques et relayées par la presse.

Le Président est maître des débats, il soumet les dossiers, il arbitre et reporte les délibérations quand il sent que la question n'a pas été suffisamment travaillée ou que le dossier ne fait pas consensus.



Les délibérations traduisent les missions et les enjeux de notre communauté de communes. Certaines portent sur des décisions de gestion quotidienne mais d'autres portent sur l'investissement à long terme avec des programmations engageantes et qui dessinent l'avenir de notre territoire.

Pour faciliter la gestion quotidienne, le Président et le Bureau disposent de délégations propres mais ils doivent **rendre compte** à chaque séance de Conseil. Quelques exemples : passation de marchés inférieurs à 290 000 euros, dépôt de permis de construire, créations et suppressions de postes.

En chiffres depuis 2020

49

séances de Bureau et de Conseil

875

décisions prises

● Des liens avec les communes

Pour garder le contact avec le territoire, 1 fois par an, le président rencontre les exécutifs municipaux dans leurs communes. Les équipes de la CCSSOM, de leur côté, rencontrent celles des communes dans le cadre d'un réseau de secrétaires de mairies créé en 2023.

● Des liens avec les usagers

Pour garder la proximité avec les usagers, les élus se rendent régulièrement sur le terrain. Le Président a à cœur d'établir un lien direct, simple et réactif par le biais des réseaux sociaux.



● Des liens avec les collectivités voisines au sein du PETR

La CCSSOM soutient financièrement le Pôle d'équilibre Territorial et Rural pour mener à bien des actions concrètes sur tout le territoire (habitat, développement rural, numérique...)

● Des liens avec les partenaires

La CCSSOM est membre de syndicats œuvrant dans les domaines de l'eau (SDDEA, SMAGE des deux Morin) et de la fourniture d'énergie (SIEM).



Ce qu'il reste à faire

+ Après 3 ans d'expérience, un **renouvellement des commissions**, permettra aux conseillers de choisir les domaines dans lesquels ils se sentent les plus utiles pour servir le territoire.

Une collectivité jeune mais responsable

La loi NOTRe a imposé le regroupement de Communautés de Communes. Ainsi, en 2017, la CCSSOM s'est constituée sur la base des anciennes communautés de communes du Pays d'Anglure, des Coteaux Sézannais et des Portes de Champagne.



21 200
habitants

► 2020 : nouvelle présidence et renouvellement des élus

Après une année COVID en mode gestion de crise, l'équipe a pris à bras le corps les nouveaux dossiers dès 2021.

*Partir du terrain
pour dégager une
vision d'avenir*

► Penser le territoire et ses enjeux dans leur globalité

Le niveau d'équipement et d'entretien (notamment les routes et les réseaux) n'était pas le même partout. Les tarifications étaient aussi extrêmement disparates. L'enjeu de ce territoire, émergeant en 2017, était à la fois de créer son **identité** propre mais surtout d'assurer une nouvelle **équité**.

762
km

► Développer une offre de service équitable et au juste coût

Dès 2017, la CCSSOM a entrepris une politique de lissage des tarifications pour mettre un terme aux déséquilibres constatés entre les communes (eau, assainissement, périscolaire). Après des années de simulations et de réflexion, l'**harmonisation progressive** est en cours depuis 2022.

Par ailleurs, elle a dû relever la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), taxe qui est censée couvrir le coût réel du service d'enlèvement des ordures ménagères et qui avait été lissée vers le bas lors de la fusion.

Enfin, certains tarifs ont été réévalués pour mieux répartir la charge entre le bénéficiaire réel du service et le contribuable.

*Répondre à
l'intérêt général
élargi qui n'est pas
le cumul des
intérêts locaux*

62
communes

Préservation des marges de manœuvre et **pression fiscale mesurée**

Nos moyens financiers proviennent principalement de l'impôt mais aussi des recettes de nos services notamment l'eau et les services aux familles.

Les élus, pleinement conscients d'être comptables des deniers publics, se font un point d'honneur de ne pas solliciter plus que de raison.

Il faut trouver le juste équilibre entre préservation des marges de manœuvre, maintien de la qualité de service et pression financière mesurée sur les familles et les entreprises, pour cela :

- Recherche systématique des subventions
- Report ou abandon de certains programmes peu ou pas subventionnés
- Recherche permanente d'économies
- Maîtrise des dépenses, avec parfois gel de certaines enveloppes
- Mise en place d'un contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques.

Pour se doter d'une vision claire et prospective, nous faisons en permanence des projections financières

qui sont débattues en toute transparence dans toutes les instances (Commissions, Bureau, Conseil). Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est un rendez-vous essentiel dans l'année. Il se déroule sur plusieurs séquences entre janvier et mars. Le vote du budget intervient, quant à lui, en avril.



34
métiers sont
représentés
à la CCSSOM

Une équipe aux compétences **renforcées et élargies**

Depuis 2021, l'équipe de la CCSSOM couvre toutes les missions liées à ses compétences, au service de l'ensemble du territoire. Structurée et organisée autour des métiers et non plus autour des pôles géographiques, l'équipe vise l'efficacité et la réactivité.

Ce sont près de 150 agents dont on soigne les conditions de travail : probité des recrutements, harmonisation des traitements, sécurisation des agents, accès à la formation, management de proximité, culture de l'évaluation et de la transparence.

En chiffres*

73 %

des recettes de la CCSSOM proviennent de la fiscalité

7 %

des recettes de la CCSSOM proviennent de la part usager excepté pour l'Eau où l'usager couvre 100 % du service (après subventions)

20 à 80 %

taux de subvention de nos projets

*Chiffres issus du dernier compte administratif

Une communication plus systématique et plus accessible qui vise la transparence et la pédagogie



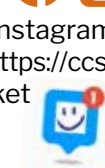
Dans les boîtes aux lettres

- CCSSOM mag'
- Flyers
- Agenda de la rentrée



Sur le web

- Facebook et Instagram
- Site internet : <https://ccssom.fr/>
- Panneau Pocket



**consultez
le site de
la CCSSOM**

Ce qu'il reste à faire

- + Développer une **mutualisation des services et des prestations** au bénéfice des communes pour dégager des économies d'échelle. C'est déjà la cas pour :
 - le marché de collecte des ordures ménagères (avec la collectivité voisine)
 - l'instruction des autorisations de droit des sols (service de la CCSSOM à disposition des communes qui le souhaitent).

Anticiper et accompagner le changement



Par nature, le changement est permanent et touche tout le monde. Dans les collectivités, il faut faire avec l'évolution de la réglementation, des normes, les changements sociétaux tout en assumant un « devoir » d'exemplarité.

En chiffres

19M €

programmation
pluriannuelle Eau
& Assainissement
à l'horizon de 2026

356

km de voiries

9,8M€

ont été consacrés à la
voirie depuis 2020



Ce qu'il reste à faire

- + Rénovation des ouvrages d'art
- + Mise en place d'un schéma intercommunal de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
- + Mise en place d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)
- + Création de 7 nouvelles aires d'alimentation de captage

Le changement qui s'impose à la CCSSOM porte sur toutes les compétences mais il répond aux 5 grands défis suivants :



Réglementation

- Mise aux normes des structures Eau et Assainissement (canalisations, stations d'épuration, traitement des pesticides et nitrates...)
- Fiabilisation des procédures d'urgence en cas d'incident sur la qualité de l'eau via l'élaboration d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) en cours
- Sécurisation de la plateforme de mise en ligne des marchés publics (via SPL - Xdémat)
- Création de budgets annexes avec financement propre (déchets ménagers, eau potable...)
- Financement de l'enlèvement des ordures ménagères par la taxe affectée (TEOM).

Sécurisation



- Programmation pluriannuelle de réfection de voiries
- Réflexion globale mais ajustée aux configurations communales sur les infrastructures de la Défense Incendie. À ce jour, la CCSSOM est la 1^{ère} communauté de communes engagée dans le département de la Marne.
- Etude et programmation pluriannuelle pour protéger la ressource en eau en quantité et en qualité. Mise en place d'un schéma directeur pour sécuriser et améliorer les rendements
- Montée en puissance de la problématique GéMAPI (prévention des inondations)
- Sécurisation des déchetteries (circulation et hauts de quais)
- Sécurisation de nos agents isolés (protections connectées)

Ce qu'il reste à faire

- + Développer des nouvelles filières de tri
- + Améliorer la gestion des biodéchets
- + Accompagner la création d'une ressourcerie



La CCSSOM a établi, en septembre 2022, un plan de sobriété énergétique pour faire face à la crise.

Il a permis de réduire d'un quart la facturation supplémentaire soit 300 000 € (sur 1 200 000 €)

Ce qu'il reste à faire

- + Avancer sur le réseau de chaleur mutualisé
- + Développer une autonomie énergétique sur nos bâtiments grâce aux panneaux photovoltaïques

En chiffres

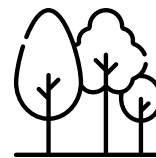
28 %

de foyers mensualisés pour leur facture d'eau

95 %

des parents utilisent le paiement en ligne sur l'Espace Famille

Développement durable



- Intensification du tri sélectif
- Sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire et au tri (avec des tables de tri dans les cantines à la rentrée 2023)
- Recherche permanente de nouvelles filières de recyclage (2021 : huiles alimentaires - 2022 : capsules - 2023 : jouets et articles de bricolage et de jardin)
- Expériences innovantes comme l'écopaturage (avec des moutons) ; traitement des biodéchets des cantines par des poules, création d'un verger pédagogique
- Numérisation dans toutes les écoles : dotations de tableaux interactifs et d'équipements informatiques
- Totale dématérialisation des échanges avec les élus (convocations, dossiers) et montée en puissance avec les partenaires extérieurs (dossiers de subvention, factures...)
- Développement du télétravail et du covoiturage pour les équipes
- Engagement dans des démarches nationales : le plan climat-air-énergie territorial (PCAET), Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) via le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)

Sobriété énergétique



La CCSSOM avait, ces dernières années, fait des choix que la crise actuelle a révélé judicieux et à conforter.

- Isolation des bâtiments (systématiquement sur le neuf et progressivement sur l'ancien - exemple : maternelle d'Anglure en 2022)
- Relamping systématique en LED moins énergivores (en 2 ans au lieu des 4 ans initialement prévus)
- Remplacement des chaudières obsolètes (groupe scolaire des Limonières et piscine Caneton)
- Pilotage à distance du chauffage (groupe scolaire de Les Essarts-le-Vicomte et Espace Jeunes)
- Financement de conseillers énergétiques (via la Maison de l'Habitat pilotée par le PETR)
- Participation financière aux projets d'isolation dans l'habitat privé (via l'OPAH pilotée par le PETR)

Accessibilité et modernisation



- Mise en place d'un guichet unique centralisé pour toutes les démarches (péri)scolaires, eau et assainissement
- Création d'un Espace Famille dédié sur notre site internet
- Possibilités de paiements en ligne (facture d'eau et services périscolaires)
- Suivi des index des compteurs d'eau par sms
- Généralisation des mensualisations et prélèvements
- Mise en ligne d'un catalogue unique regroupant les fonds des 3 médiathèques et possibilité de réservation en ligne
- Informations en temps réel avec l'application Panneaux Pocket



consultez le catalogue des fonds des 3 médiathèques

Dynamiser, développer, partager notre territoire

Notre territoire est plein d'atouts, de ressources mais le rôle de la CCSSOM est de travailler à le rendre encore plus attractif, pour faire venir et rester, les familles et les acteurs économiques.



Vivre

- L'installation de la **fibre optique** sur tout le territoire avec un élu dédié qui recueille les doléances et assure un suivi
- Création d'un poste de **conseiller numérique** au sein du PETR pour favoriser l'autonomie et aider aux démarches administratives
- La CCSSOM finance, via le PETR, la rénovation de l'**habitat** dans une optique d'amélioration de la qualité de vie et de transition énergétique (OPAH et Maison de l'Habitat)
- La CCSSOM ne dispose pas de la compétence **Urbanisme** mais instruit les dossiers pour le compte des communes qui le souhaitent.
- Depuis 2021, la CCSSOM a la compétence **mobilité** qu'elle exerce, dans un 1^{er} temps, en soutenant financièrement le transport solidaire, organisé par l'association « Familles Rurales »
- La compétence **Défense Incendie** se traduit par des équipements (centre de secours) et des hommes (sapeurs-pompiers volontaires)

Ligne de fret Oiry - Esternay

La CCSSOM soutient (aux côtés de l'Etat, de la Région Grand Est, du Département de la Marne et des collectivités voisines) le maintien de la ligne capillaire qui permet des transports agricoles raisonnés.
243 000 euros de participation, soit 0,8 % du projet qui évite le passage de 12 000 camions sur les routes par an

Des partenaires essentiels

La CCSSOM peut s'appuyer sur des partenaires compétents dans le **soutien aux projets d'entreprises** (Marne Développement, Chambre de Commerce et d'Industrie, Plateforme d'Initiative locale).

La CCSSOM conventionne avec des **associations locales d'insertion** (PISTE et ESAT) pour accompagner le retour à l'emploi.

La CCSSOM intervient dans votre environnement quotidien

- ➔ Les routes
- ➔ L'eau potable
- ➔ Les eaux usées
- ➔ Les eaux pluviales
- ➔ Les déchets ménagers
- ➔ La défense incendie
- ➔ La fibre optique



Travailler

Le développement économique est une préoccupation forte de la CCSSOM. Le levier d'action principal est la création et le développement des **zones économiques**.

Une politique active d'acquisition de foncier est mise en place pour anticiper sur le besoin des entreprises locales et être en capacité d'en accueillir de nouvelles.

La CCSSOM souhaite accompagner les forces vives de son territoire. Elle a initié, en 2021, la création d'un « **club entrepreneurs** » qui se réunit autour de thématiques présentées par des experts (les financements régionaux, l'aide à l'innovation, l'emploi, la formation...).

La CCSSOM, via le PETR, bénéficie sur l'ensemble de son territoire de **fonds européens « Leader »**. Ils financent les projets de toutes natures qui, par un effet levier profitent à l'économie locale.

Pour 1 € versé = 2 € réinjectés sur le territoire.

La CCSSOM valorise régulièrement les entreprises du territoire dans son magazine.



Promouvoir

L'**office de tourisme intercommunal** est la vitrine naturelle de notre territoire dont il assure la promotion. Ainsi, pour le compte de la CCSSOM, il fédère et valorise les initiatives locales.

Consciente de ses atouts, la CCSSOM souhaite passer à une dynamique de développement. Un diagnostic sur le potentiel touristique a été établi en 2022 par l'Agence de Développement Touristique de la Marne.

Les tendances qui se dégagent et les nombreuses actions fléchées doivent être **désormais partagées avec les acteurs locaux** qui pourront se les approprier et les concrétiser. Un premier thème a déjà été lancé à ce jour : la valorisation de la véloroute qui traverse le sud de notre territoire.

En chiffres

1,4 M€

coût de la mise en place de la fibre optique sur le territoire de la CCSSOM

1 028

personnes accompagnées par le conseiller numérique du PETR

1 M€

coût de la rénovation du centre de secours de Sézanne (hors subventions)

2,7 ha

disponibles sur nos zones économiques

17

kilomètres de véloroutes



Ce qu'il reste à faire

- + Rénover le Centre de secours d'Esternay
- + Réfléchir à une offre mobilité réellement adaptée.
- + Créer de nouvelles zones économiques
- + Travailler avec les acteurs locaux sur un programme d'actions « attractivité du territoire »



Bien vivre en ruralité

Ce qui fait notre identité, la ruralité, est un formidable atout mais peut aussi être considéré comme un frein au maintien de la qualité de vie. Nous devons travailler ardemment à proposer et à maintenir les services que la population est en droit d'attendre et ce, malgré l'étendue du territoire.



La CCSSOM développe et accompagne tous les types de garde d'enfants

Collective (crèche) ou individuelle (assistantes maternelles) l'offre est actuellement tendue.

Un **projet de crèche collective** a été monté dans une zone blanche de notre territoire.

➔ La crèche d'Esternay ouvrira ses portes début 2025 avec 26 lits supplémentaires.

Notre territoire rural est particulièrement propice au déploiement des **assistantes maternelles**, la CCSSOM accompagne par son Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et facilite les projets.

➔ Un film promotionnel en 2020 pour valoriser le métier.

➔ Les Relais d'assistantes maternelles (Ram) ont fait leurs preuves. Après Sézanne et Esternay, un 3^e relais ouvrira prochainement dans le bassin d'Anglure, pour couvrir l'ensemble du territoire.

La CCSSOM œuvre au quotidien pour garantir aux enfants de bonnes conditions d'apprentissage

● Harmonisation à la hausse des dotations scolaires annuelles par élève sur tout le territoire (65 €).

● Mise à disposition d'une ATSEM par classe

● Déploiement du plan numérique dans toutes les écoles

● Création de cantines pour éviter les déplacements méridiens (St Pierre en 2021 et Limonières en cours)

● Programmation pluriannuelle d'équipements et de travaux de rénovation et de confort (3,7M € par an depuis 2020)

● Rencontres régulières des élus avec les directeurs d'école

● Mise en place de programmes variés propices à l'épanouissement de nos enfants, sur le temps périscolaire (initiation à la langue des signes, « petits plats en équilibre », potagers...)

La parentalité est une thématique importante de la CCSSOM depuis 2018

Un poste dédié a été créé et le CIAS n'a de cesse de renforcer l'offre en diversifiant les animations proposées aux parents et en assurant une meilleure couverture de l'ensemble du territoire.

En chiffres

18
écoles

1 489
élèves

4 M€
coût annuel
de fonctionnement
des écoles



Ce qu'il reste à faire

+ Mettre en place un Plan d'Alimentation Territorial (PAT)

+ Elargir l'offre de séjour pour les petits comme pour les ados

► Une action sociale **attentive** aux besoins

Le CIAS assure les obligations légales de guichet de l'action sociale mais a particulièrement développé 2 axes :

- ➔ accompagnement des maires qui doivent faire face à des problématiques sociales sur leurs communes
- ➔ le renforcement de l'aide alimentaire avec la création d'une 2^e épicerie sociale sur le bassin de St Just Sauvage, l'Éclaircie, ouverte en 2023.

► La CCSSOM contribue à **faciliter** le maintien à domicile

Par le biais de son CIAS, elle offre de nombreux services aux personnes âgées ou en situation de handicap (auxiliaire de vie, portage de repas, téléassistance). Ces dernières années, la création de l'**espace Solid'âge** a permis le renforcement des actions de prévention sur l'ensemble du territoire (visites culturelles, information et prévention santé).

La CCSSOM peut compter sur des partenariats associatifs importants (ADMR, Familles Rurales). Elle accompagne, via le PETR, le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC). En 2023, ouverture d'un Centre de ressources territorial (CRT) par le Foyer Françoise de Sales Aviat en partenariat avec le CIAS.

► Des équipements culturels et sportifs **pour tous les goûts**

3 médiathèques

La CCSSOM dispose de 3 médiathèques réparties sur le territoire. Si elles ont toutes leur identité propre et certaines spécificités, elles ont en commun de proposer de nombreuses animations pour tous les publics, tout au long de l'année et ont à cœur de développer le portage à domicile. Depuis 2023, elles offrent un catalogue unique permettant la réservation en ligne et le retrait ou dépôt, indifféremment dans chacun des 3 sites.

1 cinéma

Géré par une association, le Séz'Art propose dans ses 2 salles une programmation très diversifiée qui suit les sorties nationales. Les travaux, les dépenses d'équipement et d'entretien sont assurés par la CCSSOM.

300 000 euros depuis 2020

2 piscines

La piscine couverte et la piscine de plein air proposent une offre complémentaire. En dehors des ouvertures au public, ces structures accueillent les scolaires jusqu'à la terminale et sont mises à disposition des gendarmes, des pompiers et d'associations pour leurs entraînements. Depuis 2020, de nouvelles activités sont proposées : aquapalmes et initiation à la plongée.

3 autres sites intercommunaux répartis sur tout le territoire, facilitent la pratique du sport : la maison des sports à Sézanne, la salle des fêtes à Anglure et la base de canoë-kayak à Marcilly-sur-Seine



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

En début de mandat, la collectivité doit établir une ABS, qui sur la base d'un diagnostic de territoire, identifie les besoins et flèche les actions à mener.

La CCSSOM intervient dans quasiment tous les moments de la vie et pour tous les âges



Le territoire de la CCSSOM



ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER • ALLEMANT
 ANGLURE • BAGNEUX • BARBONNE-FAYEL
 BAUDEMONT • BETHON • BOUCHY-SAINT-GENEST
 BROUSSY-LE-PETIT • BROYES • CHAMPGUYON
 CHANTEMERLE • CHÂTILLON-SUR-MORIN • CHICHEY
 CLESLES • CONFLANS-SUR-SEINE • COURCEMAIN
 COURGIVAUX • ESCARDES • ESCLAVOLLES-LUREY
 ESTERNAY • FONTAINE-DENIS-NUISY • GAYE
 GRANGES-SUR-AUBE • JOISELLE
 LA CELLE-SOUS-CHANTEMERLE • LA CHAPELLE-LASSON
 LA FORESTIÈRE • LA NOUE • LACHY
 LE MEIX-SAINT-ÉPOING • LES ESSARTS-LE-VICOMTE
 LES ESSARTS-LÈS-SÉZANNE • LINTHELLES • LINTHES
 MARCILLY-SUR-SEINE • MARSANGIS
 MŒURS-VERDEY • MONDEMENT-MONTGIVROUX
 MONTGENOST • NESLE-LA-REPOSTE • NEUVY
 OYES • PÉAS • POTANGIS • QUEUDES • RUEVES
 RÉVEILLON • SAINT-BON • SAINT-JUST-SAUVAGE
 SAINT-LOUP • SAINT-QUENTIN-LE-VERGER
 SAINT-REMY-SOUS-BROYES • SAINT-SATURNIN
 SARON-SUR-AUBE • SAUDOY • SÉZANNE
 VILLENEUVE-LA-LIONNE
 VILLENEUVE-SAINT-VISTRE-ET-VILLEVOTTE
 VILLIERS-AUX-CORNEILLES • VINDEY • VOUARCES

Sézanne Sud-Ouest Marnais mag • Numéro spécial • Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais • Hôtel de Communauté - Promenade de l'Aube - 51260 Anglure •
 tél : 03 26 42 75 18 • courriel : contact@ccssom.fr • Directeur de publication : Cyril Laurent • Responsable de rédaction : Dany Carton • Ont contribué activement à ce numéro : Bettina Roche • Conception réalisation : Virginie Dhellemme, www.comincreation.fr • ©IstockPhotos, ©AdobeStock - Imprimé à 11 800 exemplaires par le Réveil de la Marne - Dépôt légal : novembre 2023 - N° ISSN : en cours.



LE TRI
+ FACILE

MAGAZINE

